

# 7 MARS : ARRÊT TOTAL DES SECTEURS DU SPECTACLE VIVANT, DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL !



Nous, organisations syndicales représentatives des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la radio et de l'animation refusons en bloc le projet de réforme des retraites actuellement en débat au Parlement.

Nos métiers nous animent, nous les exerçons avec passion. Pour autant, que nous soyons artistes ou technicien.nes, administratifs ou personnels d'accueil, journalistes, artistes autrices et auteurs, animatrices et animateurs, ou encore enseignant.es artistiques, nos parcours professionnels sont souvent fragiles.

Faiblesse des salaires, parcours hachés, accidents de carrière, multiplicité de statuts et protection sociale insuffisante expliquent aujourd'hui la grande faiblesse de nos pensions de retraite.

Le droit de profiter d'une retraite digne et en bonne santé à l'issue d'une carrière professionnelle devrait être le fondement de toute réforme. Le gouvernement n'en a que faire et depuis des semaines, il tente d'imposer sa réforme mortifère contre l'avis de la très grande majorité des travailleuses et des travailleurs de ce pays. Il faudrait

travailler toujours plus longtemps, supprimer les régimes les plus protecteurs pour « sauver le système par répartition » ou encore pour assurer plus de « justice sociale ». De qui se moque-t-on ?

Une autre voie est possible. Nos aspirations, comme celles de millions de travailleuses et travailleurs, sont plus légitimes. Notre système de retraite nécessite davantage de solidarité pour répondre à la précarité qui s'impose partout ou aux inégalités salariales qui persistent en défaveur des femmes, dans nos secteurs comme ailleurs.

Engagées dans la construction de la mobilisation au niveau national, nos organisations appellent à durcir le mouvement. Nous appelons donc, de manière unitaire, l'ensemble des personnels de nos secteurs à faire grève le 7 mars 2023 et faire de cette journée une journée « morte » dans nos professions.

Pas un lever de rideau, pas un tournage, pas un écran, pas une diffusion, pas un cours ne doit avoir lieu !

Face à l'obstination du gouvernement pour faire passer son projet de réforme délétère, seul un mouvement social d'ampleur inédite nous permettra de gagner le retrait de ce texte. Nous appelons dès lors les salarié.es à mettre en débat les modalités de la nécessaire poursuite des mobilisations dans toutes les assemblées générales qui auront lieu dans les entreprises.

Dans la foulée, pointons lors du 8 mars les inégalités flagrantes aux dépens des femmes, celles qui existent déjà et celles que cette réforme aggraverait.

Rendons-nous visibles dans les cortèges dans tout le pays !

Toutes et tous ensemble, aux côtés de tous les secteurs professionnels, nous ferons de cette journée un moment historique !

*Paris, le 02/03/2023*